

Choses et autres.

Manufacture de sucre de betteraves dans les cantons de l'Est.—Le Pionnier de Sherbrooke annonce comme suit le projet d'établissement d'une manufacture de sucre de betteraves : "Une compagnie puissante est, en ce moment, à faire les pas et démarches nécessaires pour assurer le succès d'une manufacture de sucre de betteraves dans les Cantons de l'Est. Nous avons pleine confiance que cette industrie vienne se fixer à Sherbrooke, et qu'elle trouve en abondance, dans nos Cantons, la matière première nécessaire à son alimentation."

— Le commerce d'animaux entre le Canada et l'Angleterre devient de plus en plus considérable. Toutes les semaines il s'en expédie des centaines. On compte dans la Province d'Ontario vingt-sept exportateurs qui s'occupent exclusivement de ce genre de commerce. Non seulement pour l'avenir on devra envoyer des animaux gras, mais on se propose d'envoyer par les steamers du bétail maigre qui devra être engraisé en Angleterre.

Récolte dans les comtés de St. Maurice et Maskinongé.—Nous lisons dans la Concordie : "La récolte promet d'être abondante dans ces deux comtés. Les nouvelles que nous recevons des paroisses du haut de ces comtés sont les plus favorables. Tant qu'aux paroisses qui longent le fleuve, tout paraît abonder dans la qualité et la quantité. La récolte des patates sera aussi le double des années précédentes. La mouche à patates n'a pas fait autant de dommages que par le passé."

— A St. Jacques, comté de Mont Aun, il n'est pas rare de voir des champs de blé d'Inde de 10 à 12 arpents, et des champs de 3 à 4 arpents. Indice certain de l'industrie et de l'amour du travail des habitants de cette paroisse.—Gazette de Joliette.

— L'épizootie de la Sibirie vient de se déclarer parmi les animaux du district de St. Petersbourg et les préfets du district infesté ont pris des mesures pour empêcher la maladie de se propager. Les statistiques de 1877 nous montrent 212,000 bestiaux et 23,630 chevaux mort de la peste, cette année là, dans quarante départements de l'empire.

— Une maladie vient de se déclarer parmi la race porcine à Winnipeg et ses environs. L'animal atteint de cette maladie meurt ordinairement au bout d'une couple d'heure.

— On dit que le Gouvernement de la Puissance du Canada, à l'expiration de la période de prohibition contre l'importation des animaux, cette prohibition devant durer jusqu'en mois de septembre prochain, ne se propose pas de la renouveler.

— Une nouvelle variété d'oiseaux vient de s'abattre sur le Michigan et dévore les chrysonèmes à patates avec avidité.

RECETTES

L'ognon chez le cheval, moyen curatif.

L'ognon est une grosseur qui vient entre la sole et le petit pied, ou un vice de l'os du pied dont la partie concave est devenue convexe. Une mauvaise ferrure, un reste de fourbure ou une meurtrissure peuvent en être la cause. Une ferrure à proximité de cette maladie est le seul remède : Quelques auteurs vétérinaires conseillent cependant de dessoler le cheval et d'enlever l'ognon avec une scie le de sange, et de panser la plaie comme à un cheval nouvellement dessolé. Suivant d'autres vétérinaires il est préférable de lui mettre un fer convert et bombé à l'endroit de la tumeur; dans ce cas, il faut avoir soin de parer très-légerement la sole en cet endroit.

Pous, maladie pédiculaire, pouillotement chez le bétail.

Pour remède prenez quatre cinquièmes de beurre ou de graisse de porc, et un cinquième de tabac à priser; pétrissez le tout en semble, et frottez-en l'animal une ou plusieurs fois, selon la plus ou moins grande quantité de lentes.

L'huile et l'essence de térébenthine ont souvent été employées avec succès. Voici comment on en fait usage : Prenez un demi-litre de térébenthine que vous mêlez à une chopine d'huile d'olive ou autre huile douce; remuez le tout ensemble et frottez avec soin toutes les parties pouilleuses.

PROSPECTUS DU COURS CLASSIQUE

DU
COUVEN DE STE. ANNE DE LA POCATIÈRE.

Le Couvent de Ste. Anne de la Pocatière, situé à 75 milles en bas de Québec, fondé en 1862, est admirablement situé sur un coteau élevé, à une petite distance du fleuve St. Laurent, et à un demi mille de la Gare du chemin de fer du Grand Tronc. Il offre les avantages de la salubrité la plus parfaite. Les sapins les plus superbes qui avoisinent ses bâtisses ainsi que la belle montagne qui en est à quelques pas, en font un des sites les plus pittoresques et les plus agréables de la côte Sud du Saint-Laurent.

Éducation morale et physique.—L'enseignement religieux tient le premier rang dans l'éducation des jeunes personnes qui fréquentent cette institution.

Les lettres que les Elèves reçoivent ou écrivent sont soumises à l'inspection de la Directrice.

La santé des élèves est pour la Directrice l'objet d'une tendre sollicitude. Lorsqu'elles sont malades, le médecin est appelé et les parents en sont informés immédiatement.

Instruction.—Le cours d'études est de six ans. Les matières enseignées sont la Lecture courante et raisonnée, la Calligraphie, la Grammaire, la Géographie, l'Histoire, l'Arithmétique, la Tenue des Livres (en partie simple et en partie double), la Littérature, des exercices de Narration et de correspondance familière, le Toisé et l'Algèbre. Ces mêmes matières, excepté l'Algèbre, s'enseignent en anglais.

Observations.—Tous les trois mois, les élèves reçoivent un Bulletin qui est transmis aux parents.

Conditions.—Les paiements se font par trimestre et d'avance.

Pour l'année :

Pension et instruction	\$50.00
Lit et garniture	3.00
Garniture seule du lit	2.00

Les livres et autres effets classiques peuvent être fournis par les parents ou par l'Institution à des prix modérés.

Sont payés à part, pour l'année :

Piano, usage de l'instrument et leçons	\$15.00
Harmonium, usage et leçons	10.00
Blanchissage du linge	6.00

Costume.—Pour les dimanches et fêtes le costume des élèves est noir; en été elles portent un chapeau de paille blanc avec garniture bleue. Les jours ordinaires, elles ne sont assujéties à aucune règle pour le costume.

Chaque élève doit apporter :

1 couteau, 1 fourchette, 2 cuillers, 1 gobelet ou 1 verre à boire, 2 assiettes ;

Miroir, pot-à-eau, bassin, savon, peignes et brosses.

Couvent des Sœurs de la Charité,
Ste. Anne de la Pocatière, 1879. }

TERRE A VENDRE A GRAND SACRIFICE !

\$500.00 seulement !!!

A STE. FLAVIE, sur le bord du fleuve Saint-Laurent, à deux milles de l'Eglise, trois milles de la Station du chemin de fer, quatre milles du grand chantier de Métis, et dix-huit milles de Rimouski. Cette terre est de deux arpents sur quarante de profondeur; les deux tiers en culture et le reste en bois, avec grange, etc.; chemin sur le bord du fleuve; vue magnifique; chair des taxes d'Eglise; quantités de bois, de varech et de poissons (capelan) abondent et tarissent sur le rivage à l'époque des semences. Le varech et le poisson sont des engrais supérieurs aux fumiers pour les jardins à patates (sable sec) : en sauve qui veut, sans frais ni empêchements.

Conditions de vente libérales. S'adresser à M. PRUDENT RENOUP, propriétaire à Trois-Pistoles, ou sur les lieux à GEORGES PELLETIER, 6cr.

PRIÈRE A NOS ALONNÉS DE PAYER AU PLUS TOT.